

PRÉCONISATIONS MENSUELLES



Mois	Cultures	Stades	Travaux	Apports
Mars	Ces préconisations sont valables une fois les sols rééquilibrés, après apport de 100 grammes minimum de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes par hectare, au moins 3 semaines avant semis. --- POUR TOUTE AUTRE CULTURE : se reporter au livret orange et/ou au classeur vert ---			
	Arbres fruitiers Petits fruits		<ul style="list-style-type: none"> - Taille - Grattage des plaques de chancre - Pulvériser les arbres et arbustes, pour un meilleur bourgeonnement à la reprise de végétation. 	Pulvériser VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes à raison de 200 g / ha ou 5 g par pulvérisateur de 5 litres.
	Céréale printemps		- Avant que l'hiver ne finisse, surveiller la présence d'herbes indésirées. Toutefois, mars est encore un bon mois pour les semis de céréales de printemps, ce qui signifie moins d'herbes indésirées et un bon enracinement grâce au produit VITALSEL.	Enrober les semences de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes en fonction de leur poids et compléter, au moment des semis, par un apport au sol par pulvérisation ou dans le semoir avec l'engrais pour atteindre au total 200 g / ha de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes. Poursuivre le programme du livret orange sauf si le sol a bien été rééquilibré avant et si la quantité de 400 g / ha a été atteinte au total.
	Colza	- Surveiller la présence d'altises, charançons, limaces, méligèthes, mouches du chou, taupins, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les limaces : soit une pulvérisation au 1/128^{ème}, soit apport de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes : - Abeilles, produits et technique VITALSEL sont plus efficaces que les insecticides. 	voir la fiche conseil " <i>Les limaces</i> " du classeur vert.
	Jardin	- Semis	<ul style="list-style-type: none"> - Ail, échalotte : - Petits pois : 	Mélanger VITALSEL JARDIN aux bulbes à raison de 3 g par kg et apporter 14 g pour 5 litres d'eau sur la terre avant plantation. * Mélanger aux graines 1g de VITALSEL JARDIN par sachet. * * Puis poursuivre le programme du Livret Jardin.
	Luzerne		<ul style="list-style-type: none"> - Herse émousseuse et rouleau - Pulvériser VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes : 	à raison de 200 g à 250 g par hectare à la reprise de végétation, puis 100 g à 150 g par hectare après la première coupe
	Méteil	- Après la levée	- Surveiller les limaces.	La présence d'herbes indésirées et de limaces est très limitée dans les terres ayant reçu les produits VITALSEL depuis 3 ans,
	Pois et féveroles	- Variétés d'hiver et de printemps	- Surveiller la présence d'indésirés : attention aux insectes : bruches, pucerons verts, sitones, thrips, etc. mais aussi aux limaces et aux anguillules (nématodes)	Si le protocole de novembre a bien été respecté, la présence de ces indésirés est exceptionnelle (pour rappel : enrobage des semences et au moment du semis, apport au champ de 200 g / ha de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes puis poursuite du programme du livret orange afin d'atteindre la quantité de 500 g / ha au total.
	Prairie		<ul style="list-style-type: none"> - Herse émousseuse et rouleau - Pulvériser VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes : 	à raison de 200 g par hectare à la reprise de végétation, puis 100 g par hectare après la 1 ^{ère} coupe ou le 1 ^{er} pâturage
	Vigne	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation - Implantée 	<ul style="list-style-type: none"> - Sur la terre, juste avant ou lors de la plantation : - Afin de favoriser leur enracinement, tremper les racines dans une solution de : - Taille en 2 fois, hiver et printemps pour éviter le gel. Hors épisode de gel, pulvériser juste après la taille : 	250 g de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes par hectare. 7 g de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes / litre d'eau. Les résultats seront encore supérieurs si l'eau a été au préalable dynamisée. 200 g de VITALSEL VIBRA'711 sols et plantes par hectare